

[Cnaé : la nouvelle plateforme pour étudiants en détresse psy](#) [1]

La Cnaé (Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants) est un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de signalement pour les étudiants qui vivent des situations de mal-être, de violence ou de discrimination. Organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce service permet à tout un chacun d'être accompagné en cas de situation provoquant du mal-être. Le numéro est joignable au 0 800 737 800 de 10h00 à 21h00 en semaine et de 10h00 à 14h00 le samedi. A l'autre bout de la ligne, des psychologues et travailleurs sociaux. A l'issue de cet échange, les étudiants accompagnés sont redirigés « vers les ressources et parcours adaptés » ou « des acteurs de terrain », précise le ministère. Ce nouveau numéro complète des dispositifs déjà existants comme celui de Nightline. L'association propose depuis 2016 un service d'écoute nocturne à destination des étudiants en détresse psychologique. Ainsi, il y aura désormais une quasi totale continuité, de jour comme de nuit (sauf le dimanche), dans l'accompagnement de ce public.

[En savoir plus \(etudiant.gouv.fr\)](#) [2]

**Liens**

[1] <https://inshea.fr/fr/content/cna%C3%A9-la-nouvelle-plateforme-pour-%C3%A9tudiants-en-d%C3%A9tresse-psy>

[2] <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/cnae>